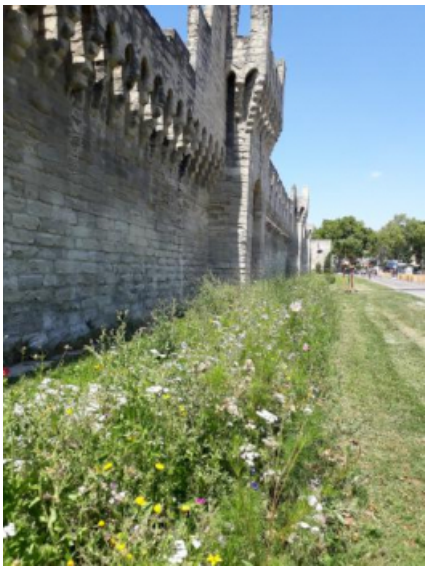
Désimperméabilisation et végétalisation des abords des remparts

Action Capitale Française de la Biodiversité 2019

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : la ville d'Avignon
- **Services de la collectivité associés** : directions Végétal dans la ville et propreté urbaine et Voierie ; départements Aménagement et mobilité ; Modernisation ; Vie des quartiers ; Finances et gestion
- **Budget** : 500 000 € TTC
- **Partenaires techniques** : Architecte des Bâtiments de France (ABF) ; Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse (CAUE 84) ; SPL TECELYS (également maître d'ouvrage délégué du projet TRAM)
- **Date de début du projet** : 01/01/2010
- **Date de fin** : 01/01/2019



OBJECTIFS

La désimperméabilisation et de renaturation des abords des remparts (4,6 km linéaire) du centre-ville avait pour objectif d'atténuer le phénomène d'îlot de chaleur urbain en redonnant une plus grande place à la nature et limitant la présence de la voiture en ville. La partie extra-muros des remparts était, jusqu'en 2010, longée de parkings bitumés et saturés en été. Le nouvel aménagement devait proposer une circulation verte et ombragée, apaisée à destination des piétons et cyclistes, accompagnée d'un transport électrique à haut niveau de service.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Le choix a été de les supprimer les revêtements imperméables des parkings longeant les remparts et d’introduire une strate de plantes vivaces herbacées fleuries adaptées au contexte méditerranéen et conduite en gestion différenciée (fauche tardive de certaines bandes, plantes vivaces adaptées aux conditions agro-climatiques).

La restauration de la biodiversité était également l’un des fils rouges de l’action : en supprimant des sols bitumés, en améliorant la gestion de l’eau, en créant de nouveaux habitats en ville.

Un suivi de proximité est assuré par une équipe de jardiniers afin d’améliorer la sélection des plantes les plus adaptées au contexte local. L’objectif vise à diminuer l'usage de l'eau et d’améliorer les techniques de gestion (économie de temps et réduction de l’impact carbone). Les paillages naturels limitent l'évaporation et la compaction des sols, permettent une meilleure régulation des infiltrations des eaux de surface lors des périodes d'orage ou de pluies abondantes. Cette strate met aussi en valeur les bandes d’arbres existants ou plantés en sélectionnant une diversité d’espèces.

Le projet s'inscrit par ailleurs dans une logique et cohérence de maillage du territoire en termes de déplacement doux, d'interconnexion aux réseaux de transports (Tramway et BHNS à venir), de raccordement à la trame verte nord-sud (Barthelasse, Montfavet en passant par la rocade et le lien entre rhône et Durance) et est-ouest (remparts, Courtine, parc de la Confluence).

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

La surface désimperméabilisée et renaturée en prairie est estimée à 25 000 m². Ce nouvel espace de nature assure un rafraîchissement de la ville, contribue à la gestion de l’eau pluviale, à la séquestration de carbone, au piégeage des particules et pollutions atmosphériques et accueille de nouveaux habitats pour la faune et la flore. Cette action se poursuivra sur les 2 km restants. L’effet bénéfique sur la biodiversité devra être évalué par des inventaires in situ.

Coordonnées

Avignon
Liens utiles
Rapport de visite
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Patrice HENON, directeur projet nature en ville

patrice.henon@mairie-avignon.com